

ESPACES

Espaces crée et anime des chantiers d'insertion par l'écologie urbaine en Ile-de-France et emploi, depuis 1994, des techniques respectueuses de l'environnement, telles que la gestion différenciée, le génie végétal, l'animal en ville... En 2019, elle anime également plusieurs projets d'agriculture urbaine, 40 jardins solidaires et partagés, une ferme pédagogique. En créant une ressourcerie en chantier d'insertion à Chaville, l'association mise aussi sur le réemploi.

Le projet de l'association est de développer la gestion de la nature en milieu urbain tout en aidant les personnes en difficulté à s'insérer socialement et professionnellement. Espaces participe, en cela, à l'invention de la Ville durable.

Contact

Ghislaine MOULARD

Directrice RH et insertion

Ghislaine.moulard@association-espaces.org

Association ESPACES

855 avenue Roger Salengro
92370 Chaville

OBJECTIFS

- Favoriser le recrutement des salarié.e.s en insertion en organisant des périodes d'immersion de 2 à 3 semaines en entreprise.

PLUS-VALUE DE L'ACTION

Pour la SIAE

- Avoir une meilleure connaissance des entreprises pour adapter la formation des salarié.e.s aux besoins des entreprises.
- Favoriser les sorties en emploi, en évitant le process de l'entretien de recrutement qui peut parfois mettre les salarié.e.s en insertion en difficulté.
- Positionner et promouvoir Espaces au sein de la filière paysage d'Ile-de-France.

Pour l'entreprise partenaire

- Bénéficier d'un partenaire présent et réactif pour le suivi des nouveaux salariés.
- Pouvoir communiquer facilement avec la personne en charge du.de la salarié.e afin de corriger d'éventuels problèmes d'adaptation sur le poste.
- Tester de potentiels candidat.e.s sur des postes à pourvoir au sein de l'entreprise.

DÉROULÉ DE L'ACTION

- Prise de contact d'Espaces avec les entreprises partenaires pour connaître leurs besoins de recrutement et les postes à pourvoir.
- Présentation des postes aux candidat.e.s par la structure d'insertion et préparation au premier échange avec l'entreprise.
- Suivi continu du.de la salarié.e en immersion : réalisation d'un premier bilan entre le.la salarié.e et Espaces après le premier jour, puis ponctuellement au cours de l'immersion afin d'échanger sur les problèmes rencontrés.

- › Un bilan final est effectué au terme de l'immersion, selon une grille d'évaluation créée par Espaces. L'entreprise fait alors part de sa décision concernant l'embauche du/de la salarié.e.
- › Dans le cas d'une embauche, Espaces continue le suivi du/de la candidat.e durant les premiers mois du contrat en entreprise. En cas de non renouvellement, ce dernier retourne en poste au sein de la SIAE.



LEVIERS

- › Entretenir régulièrement la relation mise en place avec chaque entreprises.
- › Diffusion d'offres d'emploi par la FAS IDF, capté es auprès des entreprises du paysage en lien avec le syndicat professionnel (UNEP IDF).
- › Mobilisation des entreprises du paysage ayant des clauses d'inserion à réaliser.



POINTS DE VIGILANCE

- › Dynamique du marché du travail qui peut freiner les opportunités d'embauches (recours aux CDD plutôt qu'aux CDI, intérim...).
- › Difficulté à anticiper les besoins de recrutement des entreprises.
- › Nécessité une grande disponibilité et réactivité du/de la chargé.e de relations entreprises d'Espaces.

PERSPECTIVES

- › Poursuite des actions d'immersion auprès des entreprises du paysage.
- › Réflexion engagée pour créer de nouvelles passerelles « SIAE/Entreprises » et élargir les secteurs d'activité concernés (projet avec des entreprises du nettoyage notamment).
- › Création d'un poste à temps plein de « Chargé.e de relations entreprises » afin de développer les relations avec les entreprises.

VALORISATION DU PROJET

- › Présentation de la démarche lors de rencontres départementales (notamment dans le 93 et le 78) auprès d'autres SIAE.
- › Publications des initiatives dans le journal trimestriel de l'association Espaces, l'Echo- cantonnier.

« La présence d'un poste dédié à la relation entreprise a été fondamentale dans le bon déroulement des opérations dans ce domaine. Organiser des immersions ou mettre en place des jurys demandent de relancer souvent les entreprises partenaires et d'entretenir les liens qui se sont constitués. C'est un travail sur le long terme qui ne peut être vu comme une tâche annexe des missions des structures d'insertion. »

Christian LARRIBE, ancien chargé de relations entreprises, Association Espaces